

**VIROUX Pierre Et « ASCLEPIOS »**

SIRET : 983522000400016  
Code APE : 85.59B

26 quartier des soeurs  
52100 Saint-Dizier  
06.48.21.44.05  
[pierre.asclepios@gmail.com](mailto:pierre.asclepios@gmail.com)  
[www.asclepios.org](http://www.asclepios.org)



**NIVEAU : INITIATION**

**MODALITÉ : PRÉSENTIEL UNIQUEMENT**

**EFFECTIF : MINI 2 - MAXI 10**

**DURÉE : 3h30**

## **STOP THE BLEED ® (3h30)**

Dernière mise à jour le 01/05/2024.

### **OBJECTIFS**

- Assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes.
- Assurer la transmission d'un message d'alerte aux secours adaptés.
- Reconnaître et intervenir sur une plaie hémorragique.

### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Toutes personnes désirant acquérir les bons gestes face à une hémorragie externe.

### **PRÉ-REQUIS**

- Aucun

### **COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

- Au terme de la formation, le participant sera capable de secourir la/les victime(s) de manière appropriée (selon le dernier programme international « STOP THE BLEED ® »).

### **MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION**

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Démonstrations en temps réel
- Démonstrations commentées et justifiées
- Mises en situation

### **MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS**

- Mannequins de secourisme pour la gestion des hémorragies
- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Matériel de mise en situation
- Maquillage

### **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Pour les formations en intra-entreprise, la formation se met en place directement dans vos locaux sur les dates choisies ensemble (prévoir 2 semaines minimum pour la mise en place d'une session de formation).

### **EVALUATION**

- Le stagiaire peut valider la formation s'il a assisté à toutes les séances et a activement participé en effectuant correctement les techniques enseignées par le formateur.
- L'évaluation se déroule de manière constante tout au long de la formation.

## **ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

- Prendre contact avec Mr VIROUX Pierre par mail ([pierre.asclepios@gmail.com](mailto:pierre.asclepios@gmail.com)) qui étudiera votre situation.

## **RÉGLEMENTATION LIÉE À CETTE FORMATION**

- L'employeur est tenu de former un nombre suffisant de secouristes pour assurer la présence d'au moins un secouriste en tout temps et en tout lieu de l'entreprise.
- Il est également responsable de la mise en place d'action de prévention pour prévenir les accidents.
- Articles R4224-15, R4224-16, R4141-15, R4141-17, R414-18, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

- Durant la formation, vous devez respecter le règlement intérieur de votre entreprise et du lieux où se déroule la formation.

## **PROGRAMME**

- Partie théorique :
  - La protection
  - L'alerte
  - Les hémorragies externes
- Partie pratique :
  - Phases d'apprentissage tout le long de la formation
  - Mises en situation simulées tout le long de la formation

## **INTERVENANT**

- Formateur Premiers Secours, formateur SST

## **DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION**

- Certification internationale « STOP THE BLEED ® »

## **TARIF**

- Sur demande par mail : [pierre.asclepios@gmail.com](mailto:pierre.asclepios@gmail.com)